

Com' à Marcy

Le magazine
de la commune de
Marcy l'Étoile

www.marcyletoile.fr

n° **20**
- juillet -
2020

- P.2 -

Entretien avec
Loïc Commun

- P.4 -

Le Président
de la République
à Marcy l'Étoile

- P.8 -

Un conseil municipal
renouvelé

- P.10 -

Une nouvelle ambition
pour la commune

- P.12 -

L'embellissement
du centre se
poursuit



**Marcy l'Étoile,
une nouvelle
ambition**

ENTRETIEN AVEC LOÏC COMMUN, MAIRE DE MARCY L'ÉTOILE

Avec son équipe, Loïc Commun entend s'inscrire dans la continuité tout en apportant un nouveau souffle à Marcy l'Étoile. Il évoque la gestion de la crise sanitaire, le déconfinement, les grands projets, la méthode de travail de la municipalité et le renforcement des échanges avec les habitants. Rencontre



« Conserver l'esprit village, lui insuffler plus de dynamisme »

Quel bilan tirez-vous de la gestion de la crise sanitaire à Marcy l'Étoile ?

L.C. Le passage de relais avec Joël Piegay a bien entendu été marqué par cette période difficile. Dès le début du confinement, nous avons travaillé ensemble pour protéger la santé et la sécurité des marcylois. Je tiens à le remercier au nom de tous, pour ce dernier engagement, mais aussi pour tout ce qu'il a accompli pendant ses 31 années de vie municipale. Je salue également aujourd'hui l'investissement exceptionnel du personnel municipal, des élus, ainsi que l'esprit civique de toutes et tous, habitants, commerçants, professionnels. L'organisation d'un accueil téléphonique puis sur rendez-vous en mairie, a permis de répondre au mieux aux inquiétudes de nos concitoyens et de conserver une continuité du service. Notre policier municipal a été très présent et continuellement d'astreinte. Les écoles ont reçu les enfants prioritaires dans deux classes pendant le confinement. Nous avons également prévu d'ouvrir le centre de loisirs à ces enfants pour répondre à la demande. La bibliothèque a mis en place un système de « clic & collect » : les ouvrages pouvaient être réservés sur internet et récupérés sur une plage horaire de 10 mn. Les services sociaux ont été aussi particulièrement mobilisés. Toutes les personnes vulnérables ont été contactées individuellement et le portage des repas à domicile s'est poursuivi. Dans un bel élan de solidarité, des habitants se sont portés volontaires pour aller chercher le pain, les médicaments, ou faire les courses de nos aînés. De nombreux bénévoles et les élus se sont engagés pour la fabrication et la distribution des masques (lire aussi p.15). Enfin, je souhaite exprimer une pensée particulière pour celles et ceux qui ont perdu un proche lors de cette épreuve, avec la difficulté de faire son deuil dans les conditions difficiles que nous avons connues.



Notre commune est aussi l'une des rares à avoir pu conserver ses marchés...

L.C. Nous avons demandé à la préfecture, le jour même où cette possibilité a été ouverte, une dérogation pour permettre la tenue de nos deux marchés forains hebdomadaires avec les mesures nécessaires : distanciation des étals, organisation de files d'attente, gestes barrières... Nous avons également pris un arrêté encadrant la fréquentation des magasins du centre-bourg afin de renforcer le respect de ces mesures de précautions. Il était important que nos commerçants de proximité puissent poursuivre leur activité et les habitants se ravitailler près de chez eux sans prendre de risques.

Pouvons-nous revenir sur les différentes étapes du déconfinement ?

L.C. Les écoles ont accueilli tous les élèves qui le souhaitaient à partir du jeudi 14 mai, pour les grandes sections de maternelle, les CP et CM2. Puis nous avons décidé de rouvrir des classes dans tous les niveaux dès le mardi 2 juin, à l'exception de la petite section, pour deux jours par semaine, en assurant aussi la garderie et la cantine. Marcy l'Étoile a été ainsi une commune précurseuse et l'une des rares à avoir consacré ce niveau d'efforts pour permettre à tous les enfants qui le souhaitaient de reprendre le chemin de l'école. Ce choix reflète nos convictions profondes sur l'importance de l'instruction et de l'apprentissage de la vie sociale à l'école. Nous avons aussi pensé aux parents d'élèves contraints par des obligations professionnelles. À nouveau, la mobilisation des enseignantes et du personnel municipal a été remarquable auprès des enfants et dans la prise en charge de la cantine, la garderie ou le ménage, avec des protocoles sanitaires très exigeants. La municipalité a aussi mis en œuvre tous les moyens possibles, humains et techniques, pour aider les personnels dans leur mission et donner aux élèves les meilleures conditions d'accueil. Grâce à l'ensemble de ces efforts, 85% des parents ont souhaité envoyer leurs enfants à l'école dès le début du déconfinement. La crèche et le centre de loisirs ont également rouvert.

Vous venez de voter une prime pour les agents municipaux qui se sont particulièrement investis durant la crise sanitaire ?

L.C. Même si la pandémie est aujourd'hui maîtrisée, nous ne devons pas oublier ce qu'il s'est passé. Il s'agit d'être reconnaissant vis-à-vis des agents municipaux qui ont été mobilisés dès le premier jour du confinement. Ils ont pris des risques afin de permettre une continuité de service pour les administrés, comme par exemple : permettre que les écoles continuent de fonctionner afin de recevoir les enfants du personnel prioritaire, assurer une permanence téléphonique en mairie, continuer de gérer l'État civil et notamment les procédures très lourdes concernant les décès dans de pareilles circonstances... Il était tout à fait légitime de leur verser une prime exceptionnelle.

Comment la nouvelle équipe municipale va-t-elle travailler ?

L.C. La moitié de l'équipe a été renouvelée, l'autre est issue de la précédente mandature. Ainsi, nous allons en même temps bénéficier de l'expérience et innover, à la fois dans les idées et dans les méthodes. Afin que tous les élus soient davantage associés à la gestion de la commune, le pilotage des commissions sera assuré en binôme, par un vice-président avec un conseiller municipal à ses côtés. Nous voulons aussi intensifier les liens entre les élus, le personnel communal et bien sûr les habitants (lire aussi p. 8 & 9). Un Conseil municipal junior, doté d'un budget, sera créé en partenariat avec les écoles. Il permettra de mieux impliquer les jeunes et leurs parents dans la vie publique. Les ateliers citoyens seront relancés et organisés en amont de chaque projet d'envergure, notamment d'urbanisme ou de voirie. Nous voulons communiquer encore davantage avec les marcylois. En plus de la page Facebook créée pendant la crise sanitaire, nous souhaitons mettre en place une application qui favorisera l'accès aux services et servira d'espace collaboratif.

Quels sont les principaux projets pour cette rentrée ?

L.C. Nous allons finaliser plusieurs projets qui ont pris du retard avec la crise sanitaire, comme la commercialisation des derniers lots de la zone d'activité de Grande Croix et la construction de l'annexe du restaurant scolaire. Nous allons également avancer sur l'aménagement piétonnier du secteur du Vallon, et lancer la concertation et les études pour la réalisation du skate park. De nombreux arbres vont être plantés cet automne. Enfin, un deuxième policier municipal va être recruté.

Si vous deviez résumer en quelques mots votre ambition pour Marcy l'Étoile, quels seraient-ils ?

L.C. Conserver l'esprit village, en lui insufflant davantage de dynamisme. L'objectif est de favoriser la convivialité et de renforcer l'attractivité du centre-bourg, en particulier par le développement de mobilités douces, d'espaces verts et l'élargissement de l'offre commerciale. Je suis heureux de voir par exemple la manière dont les enfants et leurs parents ont investi la place de la halle pour se retrouver, faire du vélo, se rencontrer, discuter...

Enfin, vous avez reçu mardi 16 juin, Emmanuel Macron, Président de la République qui a visité les locaux de Sanofi. Quels messages lui avez vous transmis ?

L.C. Je lui ai écrit une lettre avant son arrivée, pour qu'il perçoive bien toute la richesse de Marcy l'Étoile, la richesse historique mais aussi économique et sociale. Les marcylois retrouveront dans ce magazine, l'intégralité de cette lettre mais aussi le récit de cette journée.



UNE VISITE HISTORIQUE POUR LA COMMUNE ! LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE À MARCY L'ÉTOILE



Gérard Collomb, Loïc Commun, David Kimelfeld, Christophe Guilloteau, Thomas Gassilloud,...

Cette visite présidentielle avait pour ambition de soutenir la recherche et la production de vaccins dans le cadre de la lutte contre le Coronavirus. Loïc Commun, Maire de Marcy l'Étoile a eu l'honneur de s'entretenir quelques minutes avec le Président et d'assister à son intervention.

Après avoir fait le point sur l'avancée des recherches dans la lutte contre la Covid-19, Emmanuel Macron a mis en lumière les chercheurs de Sanofi Pasteur (un des leaders mondiaux de la production vaccinale) qui travaillent pour trouver un vaccin. Le président a ensuite annoncé plusieurs mesures concrètes, avec l'objectif d'une France souveraine sur le plan sanitaire. Il a présenté notamment une initiative de relocalisation de certaines productions en France et en Europe, comme le paracétamol par exemple. Il a également dévoilé le déblocage d'une enveloppe de **200 millions d'euros pour financer des infrastructures de production, recherche et développement** dans notre pays. De son côté, **Le Groupe Sanofi Pasteur a annoncé un investissement à hauteur de 610 millions d'euros** pour la création d'un nouveau site de production à Neuville-sur-Saône, ainsi qu'un nouveau centre de recherches dédiés aux vaccins sur le site de Marcy l'Étoile.



Le Président de la République entouré du député de circonscription, Thomas Gassilloud, et du maire de Marcy l'Étoile, Loïc Commun

Après ces mois difficiles, dans un contexte de crise sanitaire et de crise économique qui se profilent, ces nouvelles sont très positives pour l'avenir de Marcy l'Étoile.

Notre commune peut être fière d'être associée à cette bataille contre ce virus dévastateur.



Sanofi Pasteur va investir

120 M€

dans son centre
Recherche et Développement
à Marcy L'Étoile

490 M€

dans la construction d'un
site de production de vaccins
à Neuville-sur-Saône

Voici la lettre que notre Maire, Loïc Commun, a adressé au Président de la République quelques jours avant sa visite. Son ambition était de valoriser la commune et de sensibiliser le Président aux nombreux atouts de Marcy l'Étoile, son histoire et son passé scientifique mais aussi son dynamisme économique >

Monsieur le Président,

C'est avec honneur et grand plaisir que nous avons appris votre venue à Marcy l'Étoile, le 16 juin prochain, sur le site industriel de Sanofi Pasteur. Sachant combien vous êtes attaché à la culture et l'histoire mais également conscient de votre agenda contraint, j'ai rédigé ces quelques lignes à votre attention, afin de **mettre l'accent sur des caractéristiques communales qui pourraient vous intéresser.**



1917, Marcel Mérieux installe son laboratoire à Marcy l'Étoile, petit village de 300 âmes environ.

C'est en 1917 que Marcy l'Étoile, comptant environ 300 âmes, a vécu un tournant dans le domaine de la biologie.

Cette année-là, Marcel Mérieux, fils de soyeux et assistant personnel d'Émile Roux, le collaborateur de Louis Pasteur, décide d'acheter un terrain à Marcy l'Étoile, afin d'y installer des chevaux pour produire du sérum anti-aphteux. C'était le début d'une grande histoire familiale : production de sérum, puis de vaccins et d'outils diagnostics, dans le domaine de la santé animale puis humaine, cette diversification s'est poursuivie au cours du 20^e siècle sous l'influence de la famille Mérieux, avec une forte volonté d'industrialisation, que ce soit à Marcy l'Étoile comme dans le quartier de Gerland, à Lyon. Une autre caractéristique de ce développement fut la conscience dès le départ qu'il n'y avait pas de frontière entre les 2 médecines, humaines et vétérinaires. Le concept « one health », largement évoqué dans la crise actuelle, trouvait déjà tout son sens dans l'esprit de ces visionnaires.

- Cet héritage se traduit aujourd'hui sur notre commune, par **la présence de :**
- **Sanofi-Pasteur : le site de Marcy l'Étoile étant l'un des plus grands centres de recherche, développement et production de vaccins au monde**, employant environ 3 500 personnes. L'entreprise poursuit ses investissements sur la commune, avec une bonne nouvelle récente : la future construction d'un centre R et D de haute technologie au cœur du site.
- **Biomérieux : leader mondial du contrôle microbiologique alimentaire et acteur majeur dans le domaine du diagnostic clinique** (dont le Covid-19), employant plus de 10 000 personnes dans le monde, dont près d'un tiers sur l'agglomération. Là aussi, l'implantation locale continue d'être très marquée, avec l'inauguration du nouveau siège mondial du groupe en 2017, à Marcy l'Étoile, pour près de 400 collaborateurs.
- **L'école vétérinaire de Lyon : qui migrât de Lyon vers Marcy l'Étoile en 1977** pour des besoins d'agrandissement. Notons que cette institution naquit à Lyon en 1761 grâce à Claude Bourgelat, écuyer du roi Louis XV, et fut la première école vétérinaire créée dans le monde. Pour information, l'établissement contribue aujourd'hui au dépistage du Covid-19 dans le cadre d'un partenariat public/privé au service de la santé humaine ; et des équipes de recherche participent aux études épidémiologiques sur ce virus et à son traitement. Sur ce campus, des investissements conséquents sont aussi attendus dans le cadre du prochain contrat de plan État-Région et des partenariats avec les industriels seraient à développer.

...

Par ailleurs, **l'Institut National du Travail, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle est également présent sur la commune**, ainsi qu'une clinique privée, un EPHAD, de nombreuses PME et le musée des sciences biologiques du Dr. Mérieux. Le Château de Lacroix-Laval et son parc public de 115 ha est aussi un élément fort de l'identité communal. À ce sujet, le chef étoilé Lyonnais Christian Têtedoie porte le projet d'un Centre de Formation d'Apprentis baptisé « École secrète de gastronomie », au sein même de ce château, avec un soutien important de la Métropole et de la Région. Cela permettra bientôt la formation de 150 jeunes par an dans ce domaine.

Avec près de 3 900 habitants aujourd'hui et le double de salariés, Marcy l'Étoile est une petite ville dynamique de la métropole lyonnaise. Nous savons combien les investissements privés et publics sont précieux, combien nous avons de la chance d'avoir dans notre commune, dans notre métropole et donc dans notre pays, des industries françaises de pointe, des investisseurs, des talents, des audacieux et combien il est important de préserver cela et d'en permettre le dynamisme, à notre échelle. Les emplois créés, la contribution à la richesse nationale, au rayonnement de notre savoir-faire, sont autant de raisons qui nous obligent, en tant que collectivité territoriale, à faire de notre mieux, chaque jour. Nous avons aussi le devoir de veiller au bon équilibre entre ce développement et d'autres considérations, environnementales par exemple. C'est ce que nous nous efforçons à faire, avec la volonté d'être facilitateurs, sans dogmatisme, et cela fonctionne bien. Nous avons aussi besoin de tout le soutien des services de l'état pour agir dans le même sens.

Dans un autre registre, sachant que vous allez célébrer à Londres les 80 ans de l'appel du 18 juin, j'aimerais attirer votre attention sur un événement marquant en lien avec l'histoire locale. Les 19 et 20 juin 1940, à Chasselay à 15 km de Marcy l'Étoile, les hommes du 25^e Régiment de Tirailleurs Sénégalais aidés du 405^e régiment d'artillerie anti-aérienne de Sathonay, ont voulu retenir, avec détermination, l'armée allemande qui descendait sur Lyon. L'écart d'armement a rapidement viré à l'avantage des allemands. Le 20 juin 1940, les tirailleurs sénégalais prisonniers sont conduits dans un champ et sont massacrés sous les mitrailleuses et sous les chenilles des blindés. **Certains tirailleurs africains ont pu s'éparpiller, dont le soldat Mahang Sarr, qui a trouvé refuge à Marcy l'Étoile.** Malheureusement, une patrouille allemande traversant le village le 21 juin le repère, buvant à la fontaine, l'emmène à la sortie du bourg et le fusille. En novembre 2019, **le travail conjoint de l'ONAC du Rhône et du comité historique de Marcy l'Étoile a permis de rendre hommage à ce soldat « mort pour la France » et de faire vivre sa mémoire** en apposant une plaque à son nom sur le monument au mort communal. Durant l'automne prochain, nous allons également créer un square « Mahang Sarr », près de l'endroit de l'exécution.

Voilà quelques mots, Monsieur le Président, qui vous permettront sans doute de mieux appréhender le contexte communal, avant votre venue à Marcy l'Étoile. Dans l'attente de vous saluer, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma très haute considération.



Le Maire
Loïc COMMUN



Site de Sanofi Pasteur



Marcy l'Étoile

DEUX GÉANTS DÉDIÉS À LA SANTÉ À MARCY L'ÉTOILE

Les entreprises bioMérieux et Sanofi Pasteur, issues de l'aventure de la famille Mérieux, font de notre commune un site majeur et stratégique, mondialement connu. Pionnières et innovantes, elles cultivent à Marcy l'Étoile les racines de leur futur.

BIOMÉRIEUX

LEADER DE LA MICROBIOLOGIE

Marcy l'Étoile est le site historique de bioMérieux et le siège mondial de la Société. C'est à Marcy l'Étoile que sont installées les unités de production de réactifs VIDAS® (immunoessais, biochimie clinique). Le site comporte également des activités « Recherche et Développement » des réactifs utilisés pour les tests diagnostiques et les automates de laboratoire.

Ce site de production est certifié ISO 140001/OHSAS 18001.



BioMérieux dans le monde en 2019

 12 000 collaborateurs

 2,7 milliards d'euros de chiffre d'affaires au 31/12/2019

 18 sites de production répartis dans le monde

 1 800 personnes en R&D

 Présent dans 44 pays et sert plus de 160 pays avec un large réseau de distributeurs

À Marcy l'Étoile

Siège social Monde

1 680 collaborateurs

dont 360 dans le Campus de l'Étoile

19 hectares avec 53 000 m² de bâtiments

SANOFI PASTEUR

LEADER DANS LA LUTTE CONTRE LES MALADIES INFECTIEUSES

Marcy l'Étoile est un site stratégique dans le dispositif industriel du groupe. Il dispose d'un savoir-faire mondialement reconnu dans les procédés, les technologies et les équipements utilisés. Les vaccins produits sont exportés dans le monde entier. C'est également le centre de R&D le plus important de Sanofi Pasteur et un pôle d'excellence pour les nouveaux projets de vaccins. Le Campus est engagé dans des initiatives en faveur de l'environnement : acteur dans le Plan de Déplacement Inter-Entreprises de Marcy (PDIE), développement du covoiturage, installation d'un rucher de 5 ruches entretenu par des collaborateurs.

Sanofi Pasteur dans le monde

 Plus de 1 milliard de doses de vaccins produites par an

 pour vacciner plus de 500 millions de personnes

 Plus de 15 000 collaborateurs

 15 sites de Production et R&D

 4,58 milliards d'euros de chiffre d'affaires (en 2016)

À Marcy l'Étoile

Production de vaccins contre des maladies virales et bactériennes : diphtérie, fièvre typhoïde, infections à Haemophilus influenzae type b (Hib), tétanos, coqueluche, hépatite A, poliomyélite et rage.

1^{er} centre mondial de R&D de Sanofi

3 700 collaborateurs

40 hectares avec 90 bâtiments

25% des collaborateurs en R&D et 75% en production

Site certifié ISO14001* depuis 2006

*norme internationale reposant sur l'amélioration continue des performances environnementales

UN CONSEIL MUNICIPAL RENOUVELÉ



Loïc COMMUN
Maire



LES ADJOINTS AU MAIRE ET LES CONSEILLERS DÉLÉGUÉS



Michel LAGRANGE
1^{er} adjoint,
délégué aux Finances et Relations avec le musée des Sciences



Agnès SEDDAS
4^e adjointe,
déléguée aux Bâtiments communaux



Jean-Yves GARABED
7^e adjoint,
délégué à la Vie scolaire



Françoise GUTIERREZ
2^e adjointe,
déléguée aux Affaires sociales, à l'Enfance, à la Jeunesse, aux Personnes âgées et à l'Aide à la personne



Henry KOUZOUPI
5^e adjoint,
délégué à la Vie associative et sportive



Christophe MARIE-BROUILLY
Conseiller municipal délégué,
en charge de la Culture, la Communication interne & externe, des Fêtes & Cérémonies et du Jumelage



Yves JASSERAND
3^e adjoint,
délégué à l'Urbanisme, à la Voirie, aux Réseaux et Cadre de vie



Chantal DORVEAUX
6^e adjointe,
déléguée à la Mobilité, aux Espaces verts, au Développement durable et cimetière



Alayn DELORME
Conseiller municipal délégué,
en charge du Développement économique, du Commerce de proximité, des marchés forains et de l'entrepreneuriat

LES CONSEILLERS MUNICIPAUX DANS L'ORDRE DU TABLEAU



Patrice COUVRAT



Elzeta HODZIC



Nacer SOUGH



Laurence DOUCET



Nicole BEZ



Pierre BIGAUT



Chantal MAITRE



Pascal BARRAL



Nathalie EYNARD



Isabelle DONZELOT*



Pascal MANTOUX



Edwige PATOULLARD



Luc SEGUIN



Elodie LECOLLIER



Josiane MARILLIER



Emmanuel MICHAUX



Christine GIRIN



* Isabelle Donzelot sera proposée pour être 8^e adjointe au Conseil du 10 juillet 2020.

Élections métropolitaines
28 juin 2020

LUC SEGUIN ÉLU
CONSEILLER MÉTROPOLITAIN

Depuis cette année, les conseillers métropolitains sont élus au suffrage universel direct et l'ensemble des électeurs a voté le 28 juin. La liste de Pascal Charmot a remporté les élections pour la circonscription Lyon-Ouest. Luc Seguin, Conseiller Municipal, représentera la Commune de Marcy l'Étoile au Conseil Métropolitain de Lyon, aux côtés de Pascal Charmot, Maire de Tassin la Demi-Lune qui menait la liste "Pour une Métropole Juste". Arrivé à Marcy l'Étoile en 1991, Luc Seguin a intégré le conseil municipal en 1995. Il est devenu Maire-adjoint à l'Urbanisme - Voirie en 2008 et en plus à la Sécurité en 2014.

UNE NOUVELLE AMBITION POUR LA COMMUNE

Des lignes directrices fortes vont guider l'action de l'équipe municipale jusqu'en 2026. Elle se traduira à la fois par des initiatives concrètes, quotidiennes et de proximité, mais aussi par une vision globale et à plus long terme pour notre commune.

COMMERCE DE PROXIMITÉ ET DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

- Élargir l'offre commerciale de proximité et étoffer les marchés hebdomadaires.
- Accroître l'attractivité globale du centre bourg par une continuité entre les deux pôles commerciaux.
- Faciliter et soutenir le dynamisme du tissu économique : grandes entreprises, PME et TPE.

Membres de la commission

Alayn DELORME
Patrice COUVRAT
Chantal DORVEAUX
Yves JASSERAND
Pierre BIGAUT
Edwige PATOUILLARD

URBANISME ET VOIRIE

- Adopter une charte d'urbanisme pour assurer l'intégration paysagère des constructions nouvelles.
- Ouvrir des ateliers citoyens sur les grands projets.
- Associer les habitants à la réflexion pour limiter les impacts des chantiers.

Membres de la commission

Yves JASSERAND,
Elzeta HODZIC
Emmanuel MICHAUX
Elodie LECOLLIER
Patrice COUVRAT,
Pascal BARRAL

MOBILITÉ ET ESPACES VERTS

- Aménager et végétaliser le Vallon.
- Développer les mobilités douces : cheminements piétons, pistes cyclables, navettes vers la gare ou pour les séniors...
- Organiser les déplacements suivant une logique cohérente et pluriannuelle.

Membres de la commission

Chantal DORVEAUX
Elodie LECOLLIER
Nathalie EYNARD
Luc SEGUIN
Pascal MANTOUX

BÂTIMENTS COMMUNAUX

- Poursuivre la rénovation du patrimoine immobilier de la commune dans une logique d'économie d'énergie, avec des chaudières performantes et une meilleure isolation.
- Créer des systèmes de récupération et de stockage de l'eau de pluie à l'image de ceux installés sous le pôle petite enfance.

Membres de la commission

Agnès SEDDAS
Nathalie EYNARD
Elzeta HODZIC
Pierre BIGAUT
Pascal MANTOUX

VIE ASSOCIATIVE ET SPORTIVE

- Concevoir et construire le nouveau skate park.
- Créer un challenge des associations.
- Favoriser les initiatives associatives ouvertes à l'ensemble de la population et qui contribuent à l'esprit de convivialité de Marcy l'Étoile.

Membres de la commission

Henry KOUZOUPI
Christine GIRIN
Alayn DELORME
Isabelle DONZELOT
Laurence DOUCET

VIE CULTURELLE ET COMMUNICATION

- Préparer les festivités des 150 ans de la création de la commune de Marcy l'Étoile, en 2022, en lien avec les habitants.
- Fonder un label « Nuits du Loup » pour les spectacles hors festival.
- Créer "l'Appli de Marcy" sur smartphone.

Membres de la commission

Christophe MARIE-BROUILLY
Isabelle DONZELOT
Emmanuel MICHAUX
Patrice COUVRAT
Nacer SOUGH

SÉCURITÉ

- Recruter un deuxième policier municipal.
- Former les citoyens volontaires aux gestes de premier secours.
- Ouvrir le débat sur l'installation de la vidéo-surveillance.

Membres de la commission

Josiane MARILLIER
Laurence DOUCET

ACCOMPAGNEMENT SOCIAL, JEUNESSE, SENIORS

- Créer un guichet unique pour faciliter les démarches et l'accès aux droits des habitants, en particulier des familles.
- Proposer un soutien scolaire aux enfants en difficulté, notamment pendant les vacances.
- Créer une résidence seniors.
- Ouvrir un service de transport à la demande pour les personnes âgées.

Membres de la commission

Françoise GUTIERREZ
Nicole BEZ
Christine GIRIN
Isabelle DONZELOT
Edwige PATOUILLARD

L'EMBELLISSMENT DU CENTRE SE POURSUIT

La requalification de l'avenue Jean Colomb ouvre un grand chantier de reprise des voiries du centre-bourg. Ces travaux sont conçus pour limiter au maximum l'impact sur la circulation et les activités commerciales.

Le grand projet de modernisation des voies de circulation et du stationnement débute au milieu de ce mois de juillet avec une première tranche sur l'avenue Jean Colomb, entre le rond-point du gymnase et la salle des fêtes. Les travaux sur les canalisations et la voirie se dérouleront jusqu'à l'été 2021. Une réunion d'information avec les commerçants et les représentants des riverains a eu lieu le 22 juin. Durant le chantier, la circulation sera maintenue en permanence, avec un système de feux alternants et tous les commerces resteront ouverts. Les panneaux d'information aux entrées de la commune conseilleront des itinéraires alternatifs et rappelleront la continuité de l'activité commerciale du centre-bourg.

TROIS PHASES SUCCESSIVES

Une première phase permettra de créer un bassin de stockage des eaux pluviales de 300 m³ sous le parking du gymnase, de favoriser les déplacements en modes doux avec l'ouverture de pistes cyclables, d'apaiser le trafic et d'ouvrir 9 nouvelles places de stationnement. Les deux phases de rénovation suivantes seront menées l'une après l'autre. Elles concerneront la partie nord de l'avenue Marcel Mérieux, depuis la salle des fêtes jusqu'au garage, puis la partie sud de cette avenue, de l'église à l'école Notre-Dame. Dans son intégralité, le chantier de ces trois tranches successives durera 27 mois. Cet ambitieux programme de rénovation des voiries, financé par la Métropole, permettra d'embellir notre commune, de rendre plus agréable la circulation en centre-bourg et de renforcer son attractivité.



Création d'une voie verte de 3 m de large



3 tranches de chantier



27 mois de travaux au total

UN PROJET CONCERTÉ

Un nouvel immeuble de logements, avec quatre commerces en rez-de-chaussée, est prévu place de la Mairie, entre la pharmacie et la maison Rodolphe Mérieux. Ce projet fait l'objet d'échanges intenses avec les élus marcylois afin d'assurer son intégration harmonieuse dans le paysage de notre cœur de village. Trois réunions ont déjà eu lieu avec le promoteur au cours du mois de juin. Elles ont conduit à le faire évoluer tant sur le plan architectural que de son implantation. « Le promoteur a fait plusieurs propositions pour s'adapter à nos demandes. Les discussions se déroulent dans un esprit très positif, avec une écoute des deux côtés », se félicite Yves Jasserand, adjoint à l'urbanisme, la voirie, les réseaux et le cadre de vie.

DERNIÈRE LIGNE DROITE POUR LE LOTISSEMENT D'ACTIVITÉS DE GRANDE CROIX

Sept des treize lots du nouveau Lotissement d'Activités de Grande Croix ont été vendus (compromis signés) : 3 accueilleront des activités de restauration, deux des bureaux d'entreprises du bâtiment et deux des cabinets médicaux. Les discussions sont bien avancées pour la cession de deux autres lots. Les travaux d'aménagement,

suspendus avec le confinement, ont repris. Le mois de juin a été consacré à l'installation des réseaux de gaz, d'eau potable, d'eaux pluviales et usées. Juillet verra le lancement de celle des réseaux électriques et télécoms. L'achèvement de cette première phase de chantier est prévu pour l'automne. La finalisation des voiries (pose de l'enrobé, trottoirs, éclairage public) aura lieu courant 2021, en coordination avec le démarrage de l'activité économique du Lotissement d'Activités.



LA POSTE : EXPERTISE ET TRAVAUX ATTENDUS

Des malfaiteurs ont tenté de s'emparer des fonds du bureau de Poste en faisant exploser le distributeur de billets jeudi 28 mai, vers 3h30 du matin. Les dégâts matériels ont été très importants à l'intérieur du bâtiment, mais l'appartement situé juste au-dessus de la Poste était alors heureusement inoccupé. Ce logement a été - en apparence du moins - légèrement endommagé. Une expertise doit avoir lieu sur l'ensemble de l'immeuble, en particulier sur la structure qui a pu souffrir

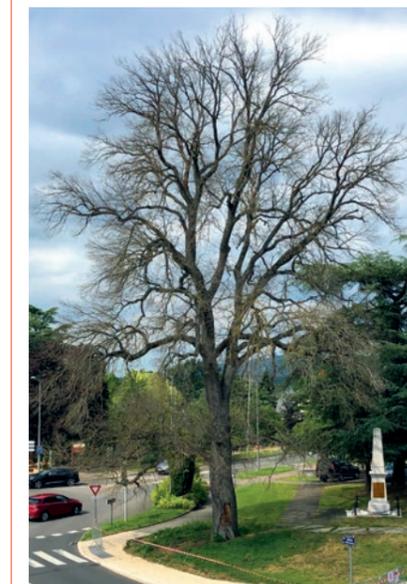
de l'impact du souffle de l'explosion. Les travaux de remise en état ne pourront avoir lieu qu'ensuite, probablement dans plusieurs mois. Dans un premier temps, les services de banque postale ont été assurés par les agences de Charbonnières-les-bains et Tassin la Demi-Lune. Par chance, le buraliste a accepté de prendre en charge l'envoi de petits colis et lettres hors tarification classique, outre la vente de timbres ordinaires qu'il assure déjà.



VERS UNE NOUVELLE VIE POUR L'ORME ?

Notre vieil orme, au centre du village, auquel les habitants de Marcy l'Étoile étaient attachés, a dû être abattu le 18 juin. Il était atteint d'un affaiblissement généralisé dû à la succession de sécheresses estivales et aux attaques de scolytes, un insecte parasite qui creuse des galeries sous l'écorce, accélérant son dépérissement.

L'arbre mort était devenu dangereux car il menaçait de tomber. Il fallait donc l'abattre. « Vu son volume et son emplacement, nous n'avons pas voulu prendre de risques », souligne Chantal Dorveaux, adjointe aux mobilités, aux espaces verts et au développement durable. La mairie a sollicité le conseil d'un sculpteur qui s'est rendu dans notre commune début juin afin d'envisager la réalisation d'une œuvre à partir du tronc enraciné qui a été conservé. Le Maire a demandé d'envisager la possibilité de réaliser la sculpture d'un loup. Ce projet n'en est qu'à ses prémices, la suite dépendant de son coût de réalisation et des orientations artistiques proposées. Avec la disparition de la couronne de notre orme, le square se retrouvera aussi en plein soleil en été. « Une réflexion est ouverte sur l'aménagement de l'espace afin de pouvoir continuer à apporter de l'ombrage et de la fraîcheur », précise l'adjointe.



ENSEMBLE, ÉCONOMISONS L'EAU !

L'eau est de plus en plus rare et précieuse et la sécheresse qui s'annonce depuis le début du printemps, doit nous inciter à réduire nos consommations d'eau. Notre commune s'engage en adhérant à la charte des communes écEAUnomes du bassin versant de l'Yzeron.

Le bassin versant de l'Yzeron souffre depuis 5 ans de sécheresses de plus en plus fortes et longues qui mettent en péril la faune aquatique et la biodiversité. La seule parade : économiser l'eau ! Sous l'impulsion du Sagyrc (Syndicat du bassin versant de l'Yzeron), les communes du bassin versant ont décidé de travailler ensemble sur la réduction des consommations d'eau pour l'arrosage des espaces verts municipaux. De leurs échanges et partages d'expériences est née une charte.



MARCY L'ÉTOILE EN ACTIONS

À ce jour, douze communes, dont Marcy l'Étoile, sur les 19 que compte le bassin versant, ont adhéré volontairement à cette charte, s'engageant à mettre en œuvre différentes solutions pour réduire les besoins en eau, comme l'optimisation de l'arrosage, la conception d'espaces verts peu gourmands en eau, la réduction des prélèvements dans la rivière, la récupération des eaux de pluies ou encore le suivi des consommations.

En phase avec ces orientations, notre village a, par exemple, décidé de développer ses capacités de stockage de l'eau de pluie, en complétant la cuve déjà existante sous la crèche par une seconde qui sera créée sous le parking du gymnase. D'autres actions sont en projet et feront l'objet d'un suivi qui sera partagé avec les autres communes signataires de la charte.



VOUS AUSSI, JARDINEZ ÉCEAUNOME!

De multiples possibilités s'offrent à vous pour réussir un jardin qui ne demande que peu ou pas d'arrosage, à commencer par le choix d'espèces de plantes vivaces qui supportent la chaleur et la sécheresse : lavandes, thym, cistes, romarins, sauges, santolines, achillées, sedum... Nombre d'entre elles ont de surcroît le mérite d'être aussi aromatiques et comestibles ! Quelques habitudes simples et faciles à prendre permettent d'économiser l'eau (donc la facture) et l'effort du jardinier, comme l'utilisation de goutte à goutte, l'arrosage le matin ou le soir (« à la fraîche »), le paillage du sol (qui sert en plus à nourrir le sol et limiter la pousse des « mauvaises » herbes) ou le binage, qui dit-on « vaut deux arrosages ».

Retrouvez ces conseils pratiques sur :
<https://www.riviere-yzeron.fr/mon-jardin-est-beau-avec-peu-deau/>

Consultez la charte des communes écEAUnomes sur le site internet de Marcy l'Étoile



MASQUES : LA COMMUNE A PRIS LES DEVANTS



La commune a pris l'initiative de faire une première commande de 2 000 masques à une entreprise textile des Olmes, près de Pontcharra-sur-Turdine. Marcy l'Étoile a pu ainsi disposer de ces moyens de protection très tôt. Cette première livraison a été ensuite complétée par les masques fournis par l'association des maires de France, la Métropole et la Région. Les élus se sont relayés pour distribuer les masques dans les boîtes aux lettres des habitants.

Par ailleurs, l'association des familles, avec l'APAM, ont organisé la confection de masques aux normes AFNOR par des bénévoles de la commune, qui ont cousu, lavé, repassé, ensaché 1 500 masques, y compris des modèles à la taille des adolescents permettant d'équiper les collégiens. Les volontaires des deux associations ont distribué les masques lors des marchés forains du mois de mai et dans les boîtes aux lettres.

UN APÉRO VISIO AVEC NOS JUMENTAUX

L'année 2020 devait être celle de la venue de nos amis allemands de Weissach, la commune jumelée avec Marcy l'Étoile depuis 22 ans. La Covid-19 en a décidé autrement. Pas question pour autant de ne rien faire ensemble. « Nos liens très forts, d'amitié et de fraternité, se sont nourris au fil des années d'initiatives individuelles et collectives, comme le partage de passions communes autour du sport ou de la culture. Ce virus n'allait pas nous empêcher de nous rencontrer, d'une manière ou d'une autre » pour Christophe Marie-Brouilly, conseiller municipal délégué à la communication, la culture et au jumelage. Un apéritif à distance a été organisé le jeudi de l'Ascension, à 18h, l'heure où nous aurions dû accueillir nos « jumeaux » pour ce grand week-end. Le traditionnel verre de l'amitié a ainsi été partagé via le web avec 25 familles de part et d'autre des frontières fermées. Sauf événement imprévu, nous nous retrouverons donc à nouveau « en vrai » au printemps prochain.



TRIBUNE

LISTE DE LA MAJORITÉ MUNICIPALE

Le 15 mars 2020 vous avez élu une nouvelle majorité municipale. Cette équipe composée de femmes et d'hommes motivés et compétents continue un travail préparé depuis bien avant cette élection. Si la crise sanitaire que nous avons traversé a quelque peu chamboulé notre manière de travailler,

il n'en reste pas moins vrai que tout est en place maintenant. Les conseillers municipaux ont élu le 23 mai 2020 Loïc Commun 11^e maire de la commune.

Vétérinaire de formation, et âgé de moins de 40 ans, c'est le plus jeune maire que la commune ai connu. L'exécutif, composé de femmes et d'hommes disponibles et attentifs, a déjà largement commencé son travail lui aussi.

Une nouvelle ère s'ouvre donc pour notre commune car, comme l'a dit Charles Mérieux, l'un des « pères fondateurs » de l'industrie du vaccin cité par notre Président de la République lors de son passage à Marcy l'Étoile le 16 juin 2020 « La tradition n'est pas l'ennemie mais le support de l'audace ». C'est pourquoi l'équipe de la majorité municipale « Ensemble pour demain » est prête à relever les très nombreux défis qui s'annoncent pour Marcy l'Étoile.

Et comme les congés approchent, nous souhaitons à toutes les marcyloises et à tous les marcylois un bel été.

LISTE "AGIR POUR L'AVENIR"

Chers concitoyens, Un écart de 75 voix a séparé les deux listes lors des dernières élections municipales. Nous tenons à remercier tous les Marcylois qui nous ont fait confiance dans ce contexte sanitaire particulier avec une abstention record (53,3 %). Cette faible représentativité doit inciter les nouveaux élus à une large concertation au sein du conseil et avec les habitants sur les projets structurants pour l'avenir de notre commune : sécurité, centre-bourg et commerces, mobilité...

Les 6 élus de l'opposition ne pratiqueront pas un affrontement systématique et stérile. Nous serons constructifs mais vigilants. Nos critiques dépendront de la manière dont nous serons écoutés en commission pour représenter ceux qui nous ont soutenus. Notre premier désaccord a porté sur la parité car avec 3 femmes sur 10 postes exécutifs (maire, adjoints et conseillers délégués), nous constatons que celle-ci est loin d'être respectée.

Tout au long du mandat, nous défendrons le développement durable, la solidarité et la démocratie participative indispensable pour que tous les avis soient pris en compte.

Nous vous souhaitons un bel été et une bonne santé.

CANICULE : TOUS VIGILANTS !



Selon les prévisions météo, cet été devrait être au moins aussi chaud et sec que le précédent. Adoptez les bons réflexes pour vous rafraîchir et, si vous pensez avoir besoin d'aide, faites-vous connaître auprès des services municipaux ! Un registre nominatif a été mis à jour pour recenser les marcylois de plus de 65 ans, isolés ou handicapés vivant à leur domicile. Cette information permet aux agents municipaux de prendre de leurs nouvelles et, si nécessaire, mieux les accompagner lors d'épisodes exceptionnels : canicule, mais aussi grand froid, ou, comme nous l'avons vécu ces derniers mois, confinement et longue coupure d'électricité. Vous pouvez vous signaler en remplissant un formulaire mis à votre disposition sur le site de la ville (www.marcyletoile.fr) ou en contactant directement le Centre communal d'action sociale (CCAS) au **04 78 87 89 83**.

LE LOUP REVIENT



C'est le retour du Loup, même s'il a un peu de retard cette année... « *Malgré les circonstances, nous tenions à marquer les dix ans des Nuits du Loup* », souligne Élisabeth Cayrol, directrice artistique du festival. Deux rendez-vous qui avaient été prévus ce printemps avant d'être annulés en raison de la crise sanitaire ont pu être reprogrammés cet automne. Les artistes attendus pour les Nuits du Loup 2020 seront à nouveau à l'affiche du festival de l'an prochain.

Samedi 26 septembre : Mike Noegrat, chanteur lyonnais, dans la veine pop-rock.

Samedi 14 novembre : le spectacle Oum Pa Pa ! de l'ensemble D'Cybèles, un quatuor féminin comique.

Retrouvons-nous à la salle des fêtes, à 20h, toujours au tarif léger de 10€ !



CHANGEMENT DE PROGRAMME POUR LES JEUNES

Tous les camps et stages d'été prévus pour les enfants et adolescents ont été annulés, en raison des incertitudes concernant l'évolution de l'épidémie et des protocoles sanitaires. « *La décision a été difficile à prendre, alors que tout était organisé. Mais nous n'avions toujours pas de consignes claires concernant les transports, les directives sont encore susceptibles de changer et les précautions à observer sur les lieux de séjours sont lourdes et compliquées à appliquer. Ces vacances n'auraient été un plaisir ni pour les jeunes ni pour les équipes encadrantes* », regrette Françoise Dauphin-Gutierrez, adjointe aux affaires sociales, à l'enfance, la jeunesse et aux personnes âgées.

En revanche, le centre de loisirs fonctionnera bien en juillet et en août, suivant une nouvelle organisation pour respecter le protocole sanitaire : en plus de la maison de l'enfance, l'école sera ouverte pour recevoir les plus jeunes (3 à 5 ans). Par ailleurs, l'Ethnie accueillera les adolescents tous les après-midis de la semaine du mois de juillet, et la crèche sera ouverte jusque fin juillet avec une reprise des activités fin août.



Bon à savoir



MAIRIE

à votre service

HORAIRES

Lundi
de 8h30 à 13h
et de 14h à 18h
Mercredi
de 8h30 à 13h
et de 14h à 17h
Mardi, jeudi et vendredi
de 8h30 à 13h

63 Place de la Mairie
69 280 Marcy l'Étoile
04 78 87 89 89



BIBLIOTHÈQUE

la culture est à vous

HORAIRES D'OUVERTURE

Mardi
de 16h à 19h
Mercredi
de 10h à 18h30
Jeudi
de 14h à 18h30
Samedi
de 9h30 à 12h30
Dimanche
de 9h30 à 12h30



LES PROCHAINS NUMÉROS

de Com à Marcy

OCTOBRE 2020



COLLECTE DES ENCOMBRANTS

Un service de bennes sera mis en place à la rentrée afin d'éviter les dépôts sauvages.



ABONNEMENT NEWSLETTER

toujours bien informé !

Être alerté en cas de travaux, informé d'un événement, d'une actualité de la commune, inscrivez-vous à la news sur le site

>>> www.marcyletoile.fr

Directeur de la publication : Loïc Commun, Maire
Comité de rédaction : Christophe Marie-Brouilly, Patrice Couvrat, Claire Chabuel, Nacer Sough, Isabelle Donzelot, Emmanuel Michaux, Yolande Andreani, Catherine Levailant
Journaliste : Sandrine Boucher
Direction artistique : Mirana Metzger
Crédits photographiques : la petite Fee Tographe, Laurence Danière, Mairie de Marcy l'Étoile.
Imprimé en 1650 exemplaires